

Alain Madelin dépouillé de 600 000 euros par sa secrétaire

Excellentes références, présentation impeccable, la secrétaire de l'ancien ministre avait pourtant un vice caché et ruineux : elle flambait au casino.

PAR AZIZ ZEMOURI

http://www.lepoint.fr/societe/alain-madelin-depouille-de-600-000-euros-par-sa-secretaire-01-02-2018-2191298_23.php



On donnerait le bon dieu sans confession à cette grande bourgeoise de Neuilly. D'ailleurs, nous l'appellerons Marie-Chantal, un prénom pas si éloigné du sien. Quand elle a frappé à la porte d'Alain Madelin, l'éphémère ministre de l'Économie d'Alain Juppé ne s'est même pas penché sur son CV. À 52 ans, elle n'avait connu que de grandes maisons de la finance, toujours à des postes d'assistante de direction. Le profil idéal.

À l'époque, en 2011, le chantre du libéralisme économique, qui venait de quitter la Bretagne et la politique pour s'installer définitivement à Paris, se lançait dans la finance. Il avait créé un fonds d'investissement et s'est mis à confier les menues tâches à sa collaboratrice : ses comptes en banque, ses codes secrets, sa signature, elle avait la main sur tout. Elle gérait ses notes de frais, il n'avait donc plus de secrets pour elle. L'ancien gamin des faubourgs de Belleville a toujours cru qu'il savait s'entourer... Il fait confiance à son flair. Et puis, elle présente bien. Pour l'ex-beau gosse de 71 ans au sourire à la Kennedy, ça compte.

Mouvements étranges sur ses comptes en banque

Or, sous ses airs chics, Marie-Chantal cache un vice. Elle est accro aux jeux. Blackjack, roulette... Habile, elle les endort tous. Même son compagnon ne se pose pas de question en la voyant flamber à Monaco ou sur la Côte d'Azur. Lui qui ne connaît que le casino de Pougues-les-Eaux, dans sa Nièvre natale, l'imagine mieux

payée qu'elle ne l'est. Après tout, Alain Madelin a longtemps vécu sur ses mandats publics, il doit avoir mis quelque argent de côté, pense-t-il.

Dans les premiers mois de leur collaboration, Marie-Chantal sollicite d'ailleurs des prêts auprès de son patron. 4 000 euros, puis 14 000. Alain Madelin signe d'autant plus facilement des reconnaissances de dette qu'elle lui promet de le rembourser très vite. Elle attend un héritage. Un vieil oncle sans descendance, qui lui a légué sa fortune. Il lui suffit de prendre rendez-vous chez le notaire.

En août 2015, alors que le fonds d'investissement de l'ancien député-maire de Redon décolle, son manoir breton prend feu. Il avait délégué à son assistante ses relations avec la banque et l'administration fiscale, il reprend la main. Son conseiller lui apprend les mouvements étranges observés sur ses comptes : émission frauduleuse de chèques et de virements, tous en faveur de sa secrétaire.

L'établissement lui apprend encore que 20 000 euros ont été portés au crédit du compagnon de Marie-Chantal.

« On a volé les économies d'Alain Madelin. À 71 ans, il est toujours obligé de travailler ! »

Confondue, la secrétaire reconnaît avoir détourné 40 000 euros et s'empresse de rembourser Alain Madelin en décembre 2015. Mais l'ancien camarade de Gérard Longuet et de Patrick Devedjian n'est pas au bout de ses surprises. Début 2016, alertés par tant de manœuvres douteuses, les services fiscaux mènent à leur tour l'enquête. La secrétaire avait monté d'autres arnaques, « des emprunts » qu'elle évalue elle-même à 391 000 euros au total. La banque d'Alain Madelin, à Redon, rallonge encore l'addition. Marie-Chantal finit par reconnaître 430 000 euros de détournement. De son côté, Alain Madelin évaluera le montant du vol dont il a été victime à 611 000 euros.

« Son préjudice financier est considérable, mais pas insurmontable. Il a tenté le diable en permettant à ma cliente d'imiter sa signature en la scannant », relativise l'avocate de Marie-Chantal, Alexandra Hawrylyszyn, lors de l'audience qui s'est tenue le 29 janvier au tribunal de grande instance de Paris. De son côté, le fisc réclame 600 000 euros d'arriérés d'impôts à la quinquagénaire.

Devant la justice, la secrétaire très particulière a plaidé coupable, mais elle a contesté le montant dû. « Certes, Alain Madelin a subi un préjudice moral, mais son préjudice économique est minime, assure maître Hawrylyszyn. D'ailleurs, sans l'intervention de sa banque, il ne se serait jamais rendu compte des détournements. Son train de vie n'en a pas vraiment été affecté. » « Comment ? On a volé les économies d'Alain Madelin. À 71 ans, il est toujours obligé de travailler ! » s'est étonné Jean-Marc Fédida, le conseil de l'ancien parlementaire.

Pour l'heure, la très chic dame de Neuilly a été condamnée le 30 janvier à 30 mois de prison ferme. Avec mandat de dépôt à la barre. Me Hawrylyszyn a fait appel.